



AVIS UNSa CSEE Niort Septembre 2024

Dans le cadre des consultations du CSEE Niort, les élus UNSa sont amenés à rendre un avis sur le projet de passage en NET de l'équipe Flux Financiers Recouvrement MAAF de la Direction des Flux.

L'emménagement « transitoire » (en mai 2023) des équipes GFPC (Gestion Flux de Paiements Clients) sur le bâtiment NARVAL pour être en proximité des équipes Direction Des Flux et qui concernaient 22 collaborateurs (dont 3 équipes en relation téléphonique) révèle des constats négatifs (isolement géographique qui nuit à l'intégration des équipes au sein de la DDF (Direction Des Flux) / espace de convivialité sous-dimensionné).

On ne peut que constater que cet emménagement a peut-être été trop rapide ou inadapté. De janvier à mai 2023 les équipes ont eu à subir différents emménagements. Il est dommage que la réflexion du bien-être des équipes se voit proposée en septembre 2024 !

Malheureusement, l'amélioration possible passe ENCORE par l'extension des espaces NET et notamment de l'équipe Flux Financiers Recouvrement MAAF.

L'aménagement d'un espace à isolation phonique pour l'équipe en forte activité téléphonique ne peut qu'être utile voir indispensable au sens même des mots « forte activité » ; ainsi que l'agrandissement de l'espace de pause avec 22 personnes en plus depuis plus d'un an. Mais une isolation phonique performante est-elle possible ? Nous n'avons pas d'exemples précis qui le montrent.

Le passage en FLEX NET nous amène à rappeler les risques inévitables à ce choix :

- perte de repère,
- risque d'exclusion,
- iniquité sur les zones de travail (vue-tranquillité),
- espace dépersonnalisé,
- perte de temps pour la recherche d'un poste de travail libre,
- perte de temps pour récupérer son matériel dans son casier, retrouver son siège ou tout matériel adapté
- nouvelles zones « parking » qui seraient apparemment créées sur les prochains sites en FLEX NET qui peuvent entraîner une nuisance pour les personnes déjà connectées, etc...

Pouvons-nous avoir une explication sur cette zone où seront stationnés tous les fauteuils adaptés ? Car selon les équipes elle peut réellement nuire à la surface octroyée des zones de travail.

Nous ne connaissons toujours pas un exemple de règles de quartier mais nous connaissons les « chut » susurrés par beaucoup de salariés.

Les élus UNSA souhaitent que ce dossier soit suivi par la CSSCTE.

Pour toutes les raisons précitées les élus UNSA rendent un avis défavorable au projet de passage en NET de l'équipe Flux Financiers Recouvrement MAAF.

Pour toutes ces raisons **l'UNSa est défavorable** au projet.